



## INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons appris avec beaucoup de regret la démission du 3<sup>ème</sup> adjoint Laurent Noirault. Il a été très dévoué à la tâche qui lui était dévolue de s'occuper de la vie communale et associative, réglant divers et nombreux problèmes de voirie et de litiges entre voisins. Grâce à lui une réfection progressive et raisonnable de la voirie communale a été envisagée...

Pour des raisons personnelles, il a décidé de laisser la place à un autre.

L'ensemble du Conseil le remercie pour tout ce qu'il a fait et lui souhaite une bonne continuation dans sa vie professionnelle.

## RETOUR DES CLOCHES



La descente des cloches fut un spectacle rare pour ceux, plutôt nombreux, qui avaient la chance d'y être.

De **retour le 9 octobre**, elles resteront exposées dans l'Eglise jusqu'à leur **remontée dans leur beffroi rénové, mercredi 14 octobre à 10 heures**. Ce sera l'occasion de se réunir à nouveau place de l'église.

Au préalable, le dimanche 11 octobre tous les donateurs sont invités à venir voir les 2 cloches exposées dans l'Eglise, avant ou après la messe des familles qui sera célébrée de 10h à 11h30.

## MARCHE DU 11 OCTOBRE

Nous vous y attendons nombreux sous le signe d'une nouvelle rentrée. Les commerçants vous invitent sur leurs stands à une dégustation de leurs produits locaux : fromages de chèvres, boudins blancs, miel etc...

## VIDE GRENIER DU 11 OCTOBRE

A côté du marché, tous les habitants d'Ouchamps pourront participer au vide-grenier ouvert sur la place de l'Eglise de 7h à 13h. Si vous souhaitez vendre ce jour là, inscrivez-vous en mairie au 02.54.44.02.88 pour un emplacement gratuit.

## PAYS D'ARTS ET D'HISTOIRE



Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais a obtenu du Ministère de la Culture le label « Pays d'art et d'histoire ».

Ouchamps bénéficie donc de ce label qui permet de valoriser l'ensemble du patrimoine d'un territoire, dans son sens le plus large : du patrimoine bâti traditionnel aux paysages, des savoir-faire au patrimoine contemporain, de la culture au patrimoine industriel.

S'il permet d'obtenir une notoriété à échelle nationale, le label permet surtout une reconnaissance de la qualité du patrimoine du territoire, la mise en place d'actions variées à destination de la population locale ou de la clientèle touristique et la sensibilisation du jeune public à son cadre de vie.

Un pré-inventaire du patrimoine à valoriser dans notre commune est en cours, sous la conduite de Valérie Chapeau chargée de cette mission au niveau du Pays.

## INFOS MAIRIE

Tél : 02.54.44.02.88 Fax : 02.54.44.14.24 - [www.communeouchamps.fr](http://www.communeouchamps.fr)  
Numéro d'urgence - hors périodes d'ouverture de la mairie - 06-48-07-10-23  
Mail : [mairie-ouchamps@wanadoo.fr](mailto:mairie-ouchamps@wanadoo.fr)

Ouverture du secrétariat :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 8h30 – 12h30

Et le mercredi après-midi sur rendez-vous

## APPEL AU BENEVOLAT

Il reste toujours d'actualité.

A la fête du vélo du 6 septembre a succédé la Pascal Bois Cyclo le 13 septembre. La sécurisation des carrefours, entre autres, dépend de la bonne volonté des bénévoles.

Photographes amateurs ou professionnels, si vous avez pris des photos de la vie de la commune, merci de venir vous présenter en Mairie.

## TAILLE DES HAIES

Les habitants dont les haies ou arbres empiètent sur le domaine public, **sont tenus de les tailler afin qu'ils ne gênent ni le passage, ni la sécurité des piétons, ni la visibilité des automobilistes.**

En cas de non respect de ces consignes, la mairie se réserve le droit de faire procéder aux travaux aux frais du contrevenant.

## REGLES DE BON VOISINAGE

Elles ne sont pas toujours respectées et des plaintes parviennent en mairie. Il est donc rappelé aux habitants que toutes les nuisances sont répréhensibles :

\* les bruits : détonation d'engins, aboiements, musiques, regroupements festifs, tondeuses, etc.

\* les vues et odeurs : déjections canines, fumées de brûlage ou barbecue, dépôts de matériels, matériaux et gravats...

\* les entraves à la circulation : servitudes de passage sur terrains privés ; stationnement gênant, ...

Les sources de conflits de voisinage sont aussi nombreuses que variées, mais ne sont toutefois pas une fatalité. Il vaut toujours mieux essayer de trouver une solution à l'amiable avant d'alerter l'autorité municipale ou d'entreprendre des démarches judiciaires. Les conflits sont souvent le résultat de malentendus ou de manque de communication. **Il est donc nécessaire de privilégier le dialogue direct, de vive voix avec ses voisins.**

## AGENDA MUNICIPAL ET ASSOCIATIF

**9 OCTOBRE** : Les chanteurs des années 80 à l'Espace Beauregard

**11 OCTOBRE** : Vide-grenier sur la Place de l'Eglise

**14 OCTOBRE** : Remontée des cloches aux environs de 10h

**21 OCTOBRE** : Conseil Municipal

**11 NOVEMBRE** : 10h au monument aux morts

**16 NOVEMBRE** : Conseil Municipal

**5 DECEMBRE** : Noël des enfants

**21 DECEMBRE** : Conseil Municipal

**15 JANVIER** : Cérémonie des vœux

## INFOS PRATIQUES

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Tel.** : 02.54.44.02.66

**Lundi** : fermé

**Mardi, mercredi, jeudi, vendredi** : 08h30 à 12h15

**Samedi** : 10h à 12h

Possibilité de faire vos cartes d'identité à la poste le samedi matin.

### SIVOS

**Tél.** : 02.54.44.17.41 (1er étage de la mairie)

**Mail** :

sivos.feingsfougeresouchamps@wanadoo.fr

**HORAIRES**

**Lundi** : 08h30-12h00/ 14h00-17h30

**Mercredi** : 08h30-12h00

**Mardi et Jeudi** : 08h30-12h00/ 14h00-17h00

**Vendredi** : 08h30-12h00

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Afin de mieux satisfaire les adhérents de la bibliothèque, les horaires du mercredi ont été élargis.

En période scolaire :

**Mercredi** : 15h30 à 18h30

**Samedi** : 10h30-12h00

**2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois** : 10h00 à 12h00

Période de vacances :

Uniquement le **samedi** de 10h30 à 12h

**2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois** : 10h00 à 12h00

### DECHETTERIE DE CELLETES

**HORAIRES**

**Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h 20 et de 14h à 17h20**

Dernière admission 10 minutes avant fermeture.

### COMMERCE

Retrouvez le pain, les viennoiseries et la petite épicerie aux horaires d'ouverture suivants :

Mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 7h à 12h30

### MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX

**MARCHÉ**, place de l'église, sous la halle  
2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois

- 11 OCTOBRE

- 08 NOVEMBRE

- 13 DECEMBRE

- 10 JANVIER